

disponibilité de logements à des prix raisonnables a des répercussions directes sur la valeur des citoyens et que la fourniture d'habitations satisfaisantes est aussi importante que les allocations familiales, les pensions, les régimes d'hospitalisation et d'autres mesures de bien-être. Au Canada nous avons accordé une adhésion de pure façade à ce principe, mais je ne crois pas que nous l'ayons vraiment jamais accepté. Pourtant le lien entre le logement et le civisme est tellement manifeste qu'il n'est pas nécessaire, à mon avis, d'en fournir des exemples.

Les gouvernements, au cours des années antérieures, ont en grande partie considéré le logement comme une sorte de stimulant de l'économie. Lorsque la construction ralentissait, nos gouvernements ont eu tendance à disposer automatiquement des sommes destinées au financement hypothécaire afin de stimuler l'industrie du bâtiment, non pas parce qu'ils étaient convaincus qu'un programme domiciliaire favorise l'emploi, mais plutôt comme un moyen de renflouer l'économie. Nous en avons un exemple dans la prime de \$500 à la construction d'hiver, destinée avant tout pour procurer de l'emploi sans égard particulier pour l'aspect domiciliaire lui-même. Une autre preuve c'est que l'application de ce programme ne relève pas du ministre responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement, mais du ministre du Travail.

Au cours des ans, nos agences de logement sont passées d'un ministère à l'autre, et elles relèvent maintenant du ministre actuel. Lorsqu'un nouveau ministre aura été nommé après l'élection complémentaire de Saskatoon, il se produira sans doute d'autres changements. Cela a nui effectivement à la façon d'aborder le problème de l'habitation.

Je ne crois pas que nous ayons jamais reconnu l'immense besoin chez nous, d'un véritable programme national de logement. Je sais que c'est difficile. Je conçois que les problèmes du logement doivent être résolus dans le cadre de l'État fédéral et que nous devons traiter avec des provinces assez indifférentes envers le problème. Nous avons eu affaire aussi aux municipalités subordonnées aux provinces. Je n'ignore pas que nos dirigeants municipaux en particulier et la population en général ont toujours hésité à se lancer dans le domaine de l'habitation. Je suis conscient des difficultés que cela occasionne pour un ministre fédéral qui tâche de mettre sur pied un programme convenable en matière d'habitation. Néanmoins, la meilleure façon de prouver aux provinces et aux

municipalités la nécessité d'une action concrète serait de songer sérieusement à accorder au problème du logement toute l'attention qu'il mérite. Cette question est tout aussi importante que la santé nationale et le bien-être social, les pêcheries et les forêts.

Il est temps qu'on crée au Canada un nouveau ministère de l'habitation et qu'on y nomme un titulaire à temps plein. Étant donné le discours prononcé par l'honorable représentant à l'étape de la résolution et l'attitude qu'il a adoptée, je serais heureux qu'on lui confie cette entreprise importante. Je propose donc en premier lieu qu'on nomme à plein temps un ministre de l'habitation.

Deuxièmement, je crois que le ministre devrait être disposé à voyager et à persuader les provinces et les municipalités de l'excellence de cette mesure. Ce sera là un des très grands problèmes, pour surmonter ce que j'ai appelé tout à l'heure l'apathie et l'indifférence des provinces et des municipalités dans ce domaine. Par exemple, j'aimerais que le ministre organise une série de conférences provinciales-municipales dans chacune des provinces afin que les gouvernements provinciaux et les municipalités puissent être convoqués, que leurs besoins soient examinés et, en particulier, qu'on détermine des buts et des objectifs précis, pour que nous ayons quelque règle au moyen de laquelle nous pourrions mesurer le succès qu'on remportera dans ce domaine particulier. Je le répète, si la chose doit s'accomplir, si vous voulez vraiment vous mettre à l'œuvre, faire valoir la loi et surmonter l'apathie, il faudra un ministre de l'habitation à plein temps. Je ne vois pas comment on pourra d'autre façon faire face au problème.

Troisièmement, j'aimerais que le ministre secoue son propre ministère, et dans celui-ci, la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui, à l'heure actuelle, est fortement orientée vers les maisons privées, unifamiliales, et les appartements construits par des exploitants privés. Ce n'est pas la faute du ministère. Les gouvernements successifs n'ont vraiment jamais encouragé le ministère à se dépenser dans certains de ces autres domaines. Mais il se trouve à l'heure actuelle fortement orienté dans cette direction, et il me semble pour vraiment mettre la loi à contribution, que le ministre devrait stimuler son ministère et que les fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement, dans la totalité du pays, fassent valoir le programme aux yeux des fonctionnaires municipaux et des planificateurs locaux, avec lesquels ils se trouvent quotidiennement en relation. Procéder ainsi aiderait beaucoup à mettre le programme à exécution.

Quatrièmement, le gouvernement devrait, je pense, songer sérieusement à lancer et à